

L'aire de pique-nique peut désormais compter sur trois tables de plus

Publié le 19/06/2020



Le maire et quelques élus ont apporté leurs encouragements et leur aide. © Droits réservés

Lundi, Guillaume et Mickaël, deux employés du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère, ont passé une partie de la journée à travailler en bord de rivière, aux Chapelles.

À cet endroit, un terrain, devenu communal il y a quelques décennies, a été aménagé depuis en aire de pique-nique avec une route et un parking... Ce havre de paix et de fraîcheur est relativement fréquenté par les habitants en période de canicule. C'est également là que se trouve le débarcadère des canoës et des kayaks. Ses abords ont d'ailleurs été stabilisés récemment.

L'aire de pique-nique comptait déjà sept tables. Guillaume et Mickaël en ont monté et installé trois autres ce lundi. Gageons que les visiteurs de l'été prochain apprécieront.